



# Brou 2020 Infos

ÉDITION SPÉCIALE: retour sur la crise sanitaire



Comme beaucoup j'ai, pendant un certain temps, sous-estimé l'ampleur ce virus venant de si loin. Mais la vague est arrivée jusqu'à nous et il m'a fallu prendre rapidement des mesures pour assurer la sécurité sanitaire des broutaines et broutains et du personnel communal.

Les épidémiologistes estimaient alors qu'une part importante de la population serait touchée si l'on ne faisait rien. Le taux de mortalité était alors estimé à près de 2 %, touchant principalement les personnes fragiles, les personnes âgées...une population importante à Brou nous le savions bien.

Nous avons alors suivi de très près les mesures sanitaires préconisées par le gouvernement et appliqué avec soin les recommandations des « gestes barrières » et de distanciation physique, en commençant par les élections municipales, maintenues sur décision du gouvernement. Mais nous avons décidé d'annuler toutes les autres manifestations.

Le lundi 16 mars au soir, le Président de la République nous annonçait sa décision d'un confinement au niveau national à compter du 17 mars à 12h. Après avoir échangé avec les services de l'État, de la commune et mon adjoint au commerce, j'ai jugé qu'il était impossible de maintenir nos marchés en l'état. Ce ne fut pas facile de signer cet arrêté d'interdiction car j'aime le marché de Brou. Mais pour moi c'était potentiellement mettre des vies en danger. Il y eut plus de 11 300 vues sur notre page Facebook à cette annonce et une vague de réactions à cette décision à laquelle j'ai répondu le 19 mars par un message à la population :

« Vous ne voulez pas que la ville de Brou, son commerce, son marché meurent... moi non plus évidemment ! Mais à l'heure actuelle je veux avant tout éviter, et c'est mon devoir de maire et de professionnel de santé, que des broutains meurent ! ». Plus de 35 800 vues sur Facebook et de très nombreux messages de soutien.

Participant quelques jours après à une réunion de crise à Châteaudun où étaient représentés toutes les professions de santé, l'ARS, la CPAM, les maires des chefs-lieux du Dunois et notre député, pour organiser la mise en place de centres « Covid-19 », j'ai proposé de mettre à disposition la salle municipale des sports. Les services techniques de la commune (merci à eux !) préparèrent donc le site pour pouvoir accueillir dans de bonnes conditions sanitaires et logistiques les habitants de notre secteur présentant des symptômes de contamination par le coronavirus. Le centre de Brou ouvrit dès le 23 mars à 14h. Plus de 350 consultations et environ 275 prélèvements purent ainsi être réalisés par différents professionnels de santé, sous la responsabilité de médecins présents sur place sur la base du volontariat. Je tiens particulièrement à les remercier toutes et tous !

Parallèlement, la mairie qui était restée ouverte afin d'assurer les urgences, a mis en place avec le CCAS un service de contact téléphonique périodique et un réseau solidaire pour venir en aide aux personnes âgées ou fragiles ou présentant un handicap. Plusieurs bénévoles participèrent activement à ce réseau local notamment pour l'aide aux courses alimentaires. Je tiens sincèrement à les en remercier. J'y associe toutes les actions solidaires de voisinage, d'amitié ou tout simplement de bon sens dont nous n'avons pas forcément eu connaissance. Malgré l'absence d'information communiquées par les autorités

sanitaires, il semble qu'aucune victime du Covid-19 ne soit à déplorer à ce jour dans notre commune et notamment au sein de notre EHPAD « Les Orélies » et je tiens à féliciter l'ensemble des personnels pour leur implication auprès des résidents séparés de leur famille. J'ai une pensée également pour les pompiers du centre de secours et les gendarmes de Brou qui furent amenés à intervenir dans des conditions parfois difficiles propres à la situation de crise sanitaire.

Le Président de la République a annoncé fin avril la sortie du confinement à partir du 11 mai 2020. Nous avions, mes collègues et moi-même, en concertation avec les services municipaux, décidé d'anticiper un certain nombre de mesures. C'est dans cet esprit que nous avons remis en place un petit marché alimentaire le mercredi matin place de la Matrassière dans des conditions strictes de respect des règles sanitaires. Vous l'avez apprécié et vous avez respecté les consignes, pour la très grande majorité d'entre vous : je vous en remercie !

Nous avons également organisé la réouverture des écoles, de la cantine et du transport scolaire, dans des conditions adaptées et en lien avec les directrices de ces établissements. Nous avons passé commande du matériel nécessaire ainsi que des produits virucides et mis en place protocoles et procédures.

Pour préparer au mieux cette phase de déconfinement j'ai commandé dès le mois d'avril, 4000 masques grand public en tissu lavable que nous avons distribué gratuitement à l'ensemble des habitants de plus de 6 ans (car contre-indiqué en dessous de 6 ans), ainsi qu'aux agents municipaux, aux commerçants, aux écoles et à l'Ehpad. Je tiens particulièrement à remercier les services municipaux, les élus et les bénévoles qui ont participé à cette action de grande envergure.

Merci aussi à celles et ceux qui ont fabriqué des masques artisanaux, des visières de protection ou fourni du matériel gracieusement. En signe de reconnaissance pour toutes celles et tous ceux qui s'étaient mobilisés durant ce confinement, mais également afin de participer à la relance du commerce local durement touché, la municipalité a mis en place l'opération «Nouveau Souffle» : 13 500€ sous forme de bons d'achat de 30€ à dépenser en centre-ville de Brou, pour soutenir nos commerçants!

Dès le 11 mai nous avons donc pu envisager un retour progressif à la normale des différents services de la commune.

Et le 22 mai je vous annonçais 2 bonnes nouvelles : outre l'arrivée des masques, il s'agissait de la reprise du marché de Brou sous sa forme classique dès le mercredi 27 mai, MAIS dans le strict respect des mesures sanitaires. Pour cela j'ai pris un arrêté municipal rendant obligatoire le port du masque sur le marché (pour les commerçants comme pour les clients).

Nous avons fait le maximum afin de participer à votre sécurité sanitaire. Je dis bien «participer» car évidemment le premier acteur de votre santé C'EST VOUS !

Les dernières annonces du Président de la République, le déconfinement qui s'accélère, les vacances qui approchent, ne doivent pas vous faire oublier que l'épidémie n'est pas encore totalement derrière nous. Il faut que chacun reste particulièrement vigilant et respecte les gestes barrières.

Durant cet été, prenez soin de vous ... et des autres !

Philippe Masson,  
Maire de Brou

Bien Cordialement.



DOSSIER

## Tous mobilisés contre le coronavirus



# Assurer la continuité du service public



Les services municipaux réunis pour faire face à la crise

L'ÉDITO

## Le rôle du maire en matière de sécurité publique et sanitaire :

Le maire tient un rôle majeur lors d'une crise sanitaire telle que celle que nous avons connue. Il oeuvre pour mettre en application les mesures du gouvernement dans sa commune. C'est pourquoi dès le début de la crise sanitaire, Philippe Masson, épaulé par ses adjoints, la Directrice Générale des Services et le Directeur des Services Techniques, ont établi un plan de continuité de l'administration communale durant le confinement en collaboration avec les services de l'État.

Au niveau communal à Brou cela concerne entre autre :

- la fermeture et réouverture des établissements d'enseignement, du transport scolaire et du service de cantine, de la bibliothèque, du camping, de la MSAP...
- le maintien du lien social et sanitaire avec la population : recensement des besoins des personnes fragiles, coordination du bénévolat, incitation à la solidarité de voisinage...
- le maintien des missions essentielles à la vie collective : État civil, ramassage des ordures, maintien de la sécurité ...
- l'accès aux services de soins
- la communication et l'information des populations

L'organisation de la solidarité a été un domaine essentiel des actions du Maire de Brou avec l'appui de son Adjointe en charge de l'Action Sociale, Marie-Claude Sarrazin et du CCAS, durant cette période de crise sanitaire.

Parallèlement à la décision du gouvernement de fermeture des marchés, de nombreux commerçants broutais ont mis en place un service de livraison à domicile et certains sont restés ouverts pour permettre à chacun de s'approvisionner sans difficultés. Un devoir d'information était primordial à travers tous les moyens de communication dont la mairie dispose : réalisation d'un flyer déposé dans tous les commerces ouverts, site internet de la commune, page Facebook...

Nous vous faisons découvrir dans ce numéro spécial un aperçu du travail des services municipaux pour assurer la continuité du service public pendant le confinement puis le déconfinement.

## Les démarches administratives:

Tous les services municipaux administratifs ont poursuivi leur mission durant le confinement en assurant les tâches indispensables à la continuité du service public. L'accueil de la Mairie est donc resté ouvert avec des restrictions: le service état-civil est resté actif pour les demandes urgentes ne pouvant être reportées. Les autres services furent en télétravail et restèrent mobilisables suivant les urgences et les problématiques des services.



## Assurer la sécurité des bâtiments et espaces publics...

Tous les bâtiments communaux ont été fermés au public. Et suite à l'arrêté préfectoral sur l'ensemble du département l'accès aux parcs publics, promenades, berges de rivières et de plans d'eau ont été interdits à partir du 20 mars.

Le terrain de camping municipal n'était plus accessible ni aux piétons ni aux campeurs non domiciliés sur le site. Depuis le 2 juin le site a travaillé activement à la réouverture des équipements et du Parc de Loisirs afin de permettre une ouverture début juillet (avec des conditions sanitaires strictes).



## Un réseau de caméras à l'appui

La commune étant équipée de vidéo-protection, cela a permis à la police municipale de surveiller les éventuels rassemblements et les équipements publics fermés durant le confinement.

## ... sous l'oeil vigilant de la police municipale

La police municipale a continué d'assurer sa mission auprès des broutais durant tout le confinement afin de veiller au respect des mesures de confinement et des règles sanitaires. Depuis la réouverture des marchés, leur rôle est également de faire respecter le port du masque rendu obligatoire par la prise d'un arrêté municipal. Ils sont en mesure de dresser des contraventions lors d'infractions avérées.

Leur objectif principal durant cette crise sanitaire a été de veiller au respect des mesures instaurées par le gouvernement et la commune en vue d'endiguer la pandémie, mais aussi répondre aux questions des administrés, effectuer des contrôles d'attestations, effectuer des patrouilles et faire des rappels à l'ordre.



# Solidarité envers les plus fragiles et les seniors



*L'équipe de bénévoles qui se sont portés volontaires pour venir en aide aux seniors et personnes fragiles*

## Le CCAS

*Face à la période délicate que nous traversons, Philippe MASSON, Maire de Brou et Président du CCAS, ainsi que Mme Marie-Claude SARRAZIN, Adjointe à l'Action Sociale, se sont particulièrement mobilisés afin de répondre au mieux aux besoins des habitants de la commune.*

Le service du CCAS géré par Céline CHENAULT, a fonctionné en télétravail afin de coordonner tous les dispositifs de solidarité. En étroite collaboration avec Cécilia CAVALLINI, animatrice de la MSAP, plusieurs actions se sont mises en place :

### Registre de contact périodique :

Nous nous sommes appuyés sur le fichier lié à la canicule pour l'étoffer et repérer d'éventuels besoins.

Ces données ont été utilisées par le service social de la mairie pour organiser un contact périodique avec les personnes âgées ou fragiles inscrites sur le fichier afin de leur apporter des conseils et de s'assurer qu'elles ne sont pas en difficulté.

### Livraison de courses :

Certains de nos concitoyens se sont fait connaître auprès des services de la mairie pour apporter leur aide.

Le service social a joué un rôle de facilitateur dans la mise en place de ce réseau de solidarité et qui a consisté essentiellement à la livraison de courses à domicile.

### Soutien psychologique :

Une psychologue s'est également portée volontaire pour assurer des consultations gratuites par téléphone. Plusieurs personnes ont été orientées vers cette professionnelle.

### Distribution d'aide alimentaire :

Le CCAS et les Restos du Cœur se sont associés afin de maintenir la distribution des aides alimentaires. Grâce aux denrées récoltées par les restos du cœur et aux bénévoles volontaires de l'association, une distribution a eu lieu chaque jeudi, sur rendez-vous dans le respect des gestes barrières.

La MSAP a été fermée au public pendant toute la période de confinement. Cependant l'animatrice s'est rendue disponible pour les usagers ou les partenaires par téléphone ou par mail.

Les principales informations notamment au sujet de la CAF, de Pôle Emploi et des Impôts ont été diffusées sur tous nos supports de communication. Le fichier de liaison des impôts a été maintenu notamment pour les questions relatives à la déclaration de revenu.

## REMERCIEMENTS

*Philippe MASSON et Marie-Claude SARRAZIN remercient chaleureusement tous les bénévoles et les agents communaux qui ont participé à ces réseaux et qui ont permis de faciliter le quotidien des personnes isolées.*

## CHIFFRES-CLÉS

- 43 personnes inscrites sur le registre de contact périodique
- 15 personnes ont bénéficié de la livraison des courses
- Plus de 180 appels auprès des personnes inscrites sur le registre.



*Nettoyage après le marché*

## LES SERVICES TECHNIQUES

L'ensemble du personnel du service technique a été placé en confinement dès le 17 mars. Toutefois, les agents sont intervenus ponctuellement pour les urgences, pour consolider l'équipe du centre Covid-19 et en assurer la désinfection, et ont participé à la réouverture du marché hebdomadaire du mercredi ainsi qu'à la mise en place du protocole sanitaire des écoles publiques de Brou.

Le service des espaces verts a maintenu l'arrosage de la serre communale et l'entretien de la tonte des espaces verts.

Le 12 mai dernier, l'équipe au complet a repris son activité habituelle et s'organise au mieux pour palier ces deux mois de retard.

Soyez assurés que les agents communaux font leur maximum pour l'entretien de l'espace public.



*Désinfection des locaux*



*Installation d'un centre Covid-19 à Brou dans la salle des sports*





**Opération «Nouveau Souffle»**  
P.Masson, J-C Louis, M. Kibloff et  
M-C Sarrazin (non présente sur la photo)

### Opération «Nouveau Souffle»: un double enjeu pour la municipalité

La crise sanitaire sans précédent qui touche le monde, notre pays et notre commune a des répercussions sociales et économiques importantes. C'est dans ce cadre que la municipalité de BROU a imaginé l'opération : « NOUVEAU SOUFFLE »

Deux axes ont été ciblés par ce dispositif :

- Remercier certains acteurs locaux mobilisés durant la période de confinement.
- Relancer le commerce de centre-ville dès le déconfinement.

Les élus broutais souhaitent, en premier lieu remercier, féliciter et encourager les personnes qui se sont investies, bravant parfois les risques de contagion du coronavirus. Ces professionnels, agents, bénévoles, se sont engagés, dans un esprit de solidarité, pour continuer à apporter un service à la population.

**" La commune de Brou attribue un budget de 13 500 € sous forme de bons d'achat d'une valeur de 30€ "**

Consciente des difficultés dues à la fermeture des boutiques ou au fonctionnement ralenti de certains commerces, la municipalité de BROU souhaite également donner un « Nouveau Souffle » à la reprise de l'activité du centre-ville.

La commune de Brou attribue un budget de 13 500 € sous forme de bons d'achat d'une valeur de 30€ adressés à 450 personnes pour les remercier d'avoir participé durant la période de confinement, à travers leurs divers métiers ou leur implication solidaire, au maintien des besoins de première nécessité. Ces bons d'achat sont à utiliser du 2 juin au 30 septembre 2020 dans les 60 commerces répertoriés.

La municipalité compte sur les bénéficiaires pour faire bon usage de ce bon d'achat et souhaite une bonne reprise aux commerçants.



## Un déconfinement bien préparé

### 4000 masques commandés par la commune offerts aux broutais !

La période de déconfinement qui a débuté ne doit pas nous faire oublier que l'épidémie de covid 19 n'est pas encore totalement enrayerée et qu'il faut rester très vigilant.

La commune de Brou n'a pas attendu la fin du confinement pour passer une commande de masques en tissu. Il a été décidé de distribuer à chaque habitant, aux agents communaux, commerçants, écoliers de plus de 6 ans, ainsi qu'à l'EHPAD, un masque « grand public », lavable à 60°C et réutilisable.



strictes et en limitant le nombre d'élèves par classe notamment. Les services techniques de la commune ont préparé les écoles à cette reprise en limitant l'accès de certains espaces, en délimitant les distances de sécurité par des marquages au sol et en procédant à la désinfection des locaux.



### Reprise des marchés les mercredis puis les dimanches

Les marchés ont pu reprendre pour tous les commerçants depuis le mercredi 27 mai pour les mercredis et le dimanche 7 juin pour les dimanches sur autorisation de la Préfecture. Ils ont eu lieu dans une nouvelle configuration permettant d'accueillir tous les commerçants tout en respectant les consignes de sécurité sanitaire. Le port du masque a été rendu obligatoire dans le périmètre des marchés par arrêté municipal du 25 mai 2020.



### Préparer les écoles au retour des enfants :

Après avoir fonctionné en enseignement à distance, les écoles ont pu ouvrir leurs portes à nouveau en respectant des règles sanitaires très

## Actualités

### • Un nouveau partenaire à la MSAP

Une OPAH est en cours sur la commune de Brou . Il s'agit d'une Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat du parc privé. C'est un dispositif porté par la communauté de communes du Grand Châteaudun qui permet d'aider les propriétaires à améliorer leur logement. Le suivi de cette opération est assuré par SOLIHA, son rôle consiste à : informer sur les aides, apporter un conseil technique et réaliser le montage financier des projets.

**Permanences à la MSAP : le 2<sup>ème</sup> vendredi matin - SOLIHA 02 37 20 08 58**



### • Du changement à la bibliothèque :

Après 28 ans au service des lecteurs, Brigitte Chasserant prendra le chemin de la retraite le 31 juillet 2020.

Nous lui souhaitons un bon départ et remercions également Jean-Michel Gallou pour sa participation bénévole durant de nombreuses années. **La bibliothèque sera momentanément fermée à partir du 15 juillet.**



## RESTEZ INFORMÉS EN CONSULTANT RÉGULIÈREMENT :

